

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS)

3 juillet 2021

Les membres de Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS) se sont réunis en assemblée générale le samedi 3 juillet 2021 à 16h30, au Gymnase du Collège de la Source de Mouthe. L'assemblée générale est présidée par Emmanuel Sylvestre, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

Sont présents ou représentés les membres de l'Association listés sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal (34 voix). Était également présente, Mme Pascale Guyon, représentante de la commission « association » de la commune de Mouthe. Était excusé, le représentant de la commune de Pontarlier.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le document « Rapport moral, d'activité et financier » annexée au présent procès-verbal a été soumis aux membres de l'Association en vue de la présente assemblée.

Le président rappelle que les membres de l'Association sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

<b>RÉSOLUTION 1.</b>	<b>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR</b>	<b>1</b>
<b>RÉSOLUTION 2.</b>	<b>APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020</b>	<b>1</b>
<b>RÉSOLUTION 3.</b>	<b>RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT</b>	<b>1</b>
<b>RÉSOLUTION 4.</b>	<b>BILAN DES ACTIVITÉS</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 5.</b>	<b>BILAN FINANCIER</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 6.</b>	<b>MONTANT DE LA COTISATION À L'ASSOCIATION</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 7.</b>	<b>APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 8.</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>2</b>

## **Résolution 1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité [Pour 34 ; Abstention · 0 , Contre 0].

## **Résolution 2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2020**

Le PV de l'Assemblée Générale Constitutive du 09.07.2020 est accepté à l'unanimité [Pour 34 , Abstention 0 , Contre 0].

## **Résolution 3. Rapport moral du Président**

Il est fait lecture du rapport moral par le Président (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 2-3). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité [Pour 34 , Abstention · 0 , Contre · 0].

#### **Résolution 4. Bilan des activités**

Il est fait lecture du rapport d'activité par le Président (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 4-7). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'assemblée générale adopte le rapport d'activité à l'unanimité [Pour 34 , Abstention : 0 , Contre 0].

#### **Résolution 5. Bilan financier**

Il est fait lecture du rapport financier par le Trésorier (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 8-9). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'assemblée générale adopte le rapport financier à l'unanimité [Pour 34 , Abstention 0 , Contre 0].

#### **Résolution 6. Montant de la cotisation à l'association**

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à l'association à 25€ (hors cours et frais de licence FFKDA).

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité [Pour 34 , Abstention 0 , Contre 0].

#### **Résolution 7. Approbation du budget prévisionnel 2021-2022**

Il est fait lecture de la proposition de budget prévisionnel 2021-2022 par le Trésorier (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 10). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

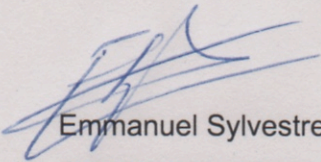
L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel à l'unanimité [Pour 34 , Abstention 0 , Contre 0].

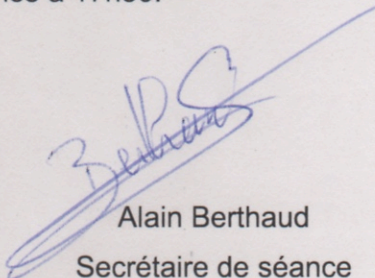
#### **Résolution 8. Questions diverses**

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h30.

A Mouthe, le 3 juillet 2021

  
Emmanuel Sylvestre  
Président de séance

  
Alain Berthaud  
Secrétaire de séance